

## LIVRE SECOND

DEPUIS LE SCHISME DES DIX TRIBUS JUSQU'A LA RUINE  
DU ROYAUME D'ISRAËL.

### CHAPITRE PREMIER.

ROBOAM ET SÉSAC.

A peine Salomon avait-il fermé les yeux que son royaume se disloqua. L'éclat de sa gloire avait maintenu ses peuples dans l'obéissance, mais dès qu'il eut été enseveli dans le tombeau, le mécontentement, longtemps comprimé, fit explosion. Il avait écrasé ses sujets sous le poids des plus lourdes charges; ils étaient décidés à ne plus les porter. Le fils et successeur de Salomon, Roboam, ne sut pas comprendre ce qu'il y avait de fondé et de légitime dans les réclamations des chefs des tribus; il refusa de les satisfaire.

Le cri d'insurrection et de révolte qui avait retenti en Palestine, dans les derniers temps du règne de David, se fit entendre de nouveau :

Qu'avons-nous de commun avec David?  
Notre héritage est-il avec le fils de Jessé?  
A tes tentes, Israël!  
David, veille maintenant sur les tiens<sup>1</sup>.

Les dix tribus du nord se séparèrent alors pour toujours de la maison de David et mirent à leur tête le roi Jéroboam.

<sup>1</sup> I (III) Reg., xii, 16; cf. II Sam. (II Reg.), xx, 1.

Ainsi s'accomplirent les prophéties que Dieu avait faites à Salomon et à Jéroboam : « Parce que tu n'as point gardé mon alliance et les préceptes que je t'avais prescrits, avait-il dit au fils de David, je déchirerai et je diviserai ton royaume et je le donnerai à ton serviteur<sup>1</sup>. » Et le prophète Ahias, de Silo, couvert d'un manteau neuf, ayant rencontré Jéroboam, un jour qu'il sortait de Jérusalem, avait coupé son manteau en douze parts et lui en avait donné dix, en lui disant au nom du Seigneur : « Prends pour toi ces dix parts, car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Je diviserai le royaume de Salomon et je te donnerai dix tribus, ... parce qu'il m'a abandonné... Je ne lui ôterai pas tout le royaume, et je l'en laisserai chef durant tous les jours de sa vie, ... mais j'ôterai le royaume à son fils et je te donnerai dix tribus<sup>2</sup>. »

Les promesses que Dieu avait faites à Jéroboam le forcèrent de quitter la Palestine pour échapper aux poursuites de Salomon, qui voulut faire périr le futur rival de son fils. Il s'était réfugié en Égypte, à la cour de Sésac. A la nouvelle de la mort de Salomon, il se hâta de retourner dans sa patrie et ce fut lui sans doute qui dirigea le mouvement à la suite duquel eut lieu le schisme des dix tribus. Schisme déplorable, qui eut pour tous les enfants de Jacob les suites les plus funestes ! Le royaume divisé ne fut plus capable de tenir tête à ses ennemis avec le même succès ; bien plus, les tribus du nord, qui formèrent ce qu'on appela le royaume d'Israël, furent souvent en guerre avec la tribu de Juda, qui, jointe aux tribus de Lévi et de Benjamin, donna son nom au royaume du sud. Ils s'affaiblirent ainsi mutuellement et devinrent une facile proie aux armes de l'étranger. Le règne de Roboam nous en offre déjà un exemple.

<sup>1</sup> I (III) Reg., xi, 11.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xi, 28-35.

Au moment où s'opère ce grand changement politique dans la constitution israélite, une nouvelle période s'ouvre dans l'histoire du peuple de Dieu. Depuis qu'il est établi en Palestine, il n'a guère eu à souffrir que des incursions des tribus voisines. A l'heure où nous sommes arrivés, les plus grandes puissances du monde d'alors, l'Égypte et l'Assyrie, puis Babylone, vont se précipiter comme un ouragan dévastateur sur les enfants de Jacob, et elles ne cesseront leurs ravages qu'après les avoir ruinés ou avoir disparu elles-mêmes de la face du monde. Nous allons maintenant retrouver les Égyptiens, ainsi que les Sémites des bords de l'Euphrate et du Tigre, qui, depuis Abraham, Joseph et Moïse, n'ont plus paru à nos yeux qu'en passant et à de rares intervalles. Quand nous les rencontrerons de nouveau sur nos pas, ils nous apparaîtront, non plus seulement comme autrefois, éclairant indirectement les faits que nous avons à raconter, mais tenant, en quelque sorte, à la main, des documents originaux qu'ils présenteront à notre étude et qui nous raconteront, à leur manière, les événements mêmes que nous rapporte la Bible.

Dans l'histoire des patriarches et de l'exode, l'épigraphie égyptienne et assyrienne nous a fourni le moyen de contrôler nos Saints Livres, en nous montrant que ces derniers étaient un reflet fidèle des mœurs et des coutumes de cette époque ; désormais nous n'aurons plus seulement un reflet des tableaux bibliques, nous en aurons, en quelque sorte, la contre-épreuve ; l'Égypte et surtout l'Assyrie nous offriront des documents originaux qui nous permettront de vérifier directement, de compléter, d'éclaircir, de justifier les récits sacrés. L'Égypte et l'Assyrie ne disparaîtront plus désormais de notre horizon ; nous pouvons dire, en empruntant les paroles d'Isaïe :

En ce jour, il y aura un chemin d'Égypte en Assyrie ;  
L'Assyrie va en Égypte et l'Égypte en Assyrie.

Et l'Égypte est asservie à l'Assyrie.

En ce jour, Israël [sera joint comme] troisième à l'Égypte et à l'Assyrie<sup>1</sup>.

Les rapports directs entre Assur et Israël, la période de luttes et de combats entre la puissante Ninive et le faible royaume de Samarie ne commencent pas aussitôt après le schisme des dix tribus, mais l'Égypte attaque Juda dès que ses frères l'ont abandonné et l'épigraphie égyptienne nous fournit une confirmation de la narration biblique sur ce point important.

Le 23 novembre 1828, Champollion le jeune, notre grand égyptologue français<sup>2</sup>, remontait le cours du Nil. Il débarqua un soir, au coucher du soleil, pour jeter un coup d'œil, pendant une heure ou deux, sur les ruines de Karnak<sup>3</sup>. Vers l'extrémité du mur méridional du grand temple, il s'arrêta devant l'image d'un pharaon qui, le bras levé, frappait des prisonniers agenouillés devant lui. Derrière eux se développait une longue file de cent cinquante personnages, barbus, non Égyptiens par conséquent, à demi cachés par des cartouches couverts d'inscriptions. Quand notre savant compatriote arriva devant le vingt-neuvième de ces cent cinquante personnages, il lut : *Yutaha mélék*, « le roi de Juda. » On devine sans peine quelle fut son émotion en lisant ces simples mots. Le monarque égyptien qui avait fait graver ses exploits sur ce mur, c'était Sésac; le roi juif qui était là figuré, sous ses yeux, devait donc être Roboam, le fils de Salomon. Champollion venait de découvrir sur le sol d'Égypte la confirmation du récit du chapitre XIV du troisième livre des Rois et du chapitre XII du second livre des Paralipomènes.

<sup>1</sup> Is., XIX, 23-24.

<sup>2</sup> Voir t. I, p. 116.

<sup>3</sup> Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829*, Paris, 1833, p. 97-98. Voir son récit plus loin, p. 418, note 2.

63. — Portrait de Sésac, pharaon de la xxxii<sup>e</sup> dynastie.

La découverte de Champollion marque une date importante dans l'histoire de la critique biblique. Elle a été comme le prélude et le présage d'un grand nombre d'autres; elle a ouvert un champ nouveau à l'exégèse sacrée. C'était la première fois, depuis que nos Livres Saints avaient été écrits, que l'on trouvait sur un monument profane la confirmation directe d'un fait raconté par les écrivains inspirés. Lorsque celui qui devait devenir un jour le cardinal Wiseman prononçait à Rome, peu de temps après, ses célèbres *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, il parlait avec une sorte d'enthousiasme du bas-relief de Karnak. « Certes, s'écriait-il, nous pouvons dire qu'aucun monument découvert jusqu'à ce jour n'a donné une nouvelle preuve aussi convaincante de l'authenticité de l'Histoire Sainte<sup>1</sup>. »

Par une singulière coïncidence, le premier monarque qui a fourni à l'archéologie biblique une preuve originale et contemporaine de la véracité du livre des Rois est aussi le premier pharaon dont la Bible nous fasse connaître le nom propre.

Le Pharaon que nous avons l'habitude d'appeler Sésac, d'après la Vulgate, est nommé, par la Bible hébraïque, Schischaq; par Manéthon, Sésonchis<sup>2</sup>; par les monuments égyptiens, Scheschanq ou Schaschanq<sup>3</sup>. Ses titres complets sont Ra-outs-koper Sotep-en-ra Miamum Scheschanq. C'est le chef de la xxxii<sup>e</sup> dynastie égyptienne. Son identité, autrefois douteuse, n'est plus contestable aujourd'hui.

Sésac était d'origine étrangère<sup>4</sup>; il avait déjà quelques

<sup>1</sup> Wiseman, *Discours*, 9<sup>e</sup> disc., trad. Genoude, 2<sup>e</sup> édit., 1841, t. II, p. 114.

<sup>2</sup> Sésac n'est nommé ni par Hérodote, ni par Diodore de Sicile.

<sup>3</sup> Voir, Figure 63, le portrait de Sésac, avec son cartouche, d'après Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, Abth. III, t. VIII, Blatt 300, n<sup>o</sup> 76.

<sup>4</sup> D'après H. Brugsch, *Geschichte Aegypten's unter den Pharaonen*, p. 651-655, les ancêtres de Sésac auraient été des rois assyriens. M. Mas-

droits sur l'Égypte par son aïeule Mehet-en-Usekh, qui était une princesse de sang royal. Il chercha à s'en créer de nouveaux par un mariage qu'il contracta avec Karamat, fille de Pisebkhan I<sup>er</sup> et d'une princesse thébaine, laquelle lui apporta en dot de riches territoires, ainsi que nous l'apprend une inscription de Karnak.

Le père de Karamat, Pisebkhan, était frère du grand prêtre Menkheperra, et il avait été établi vice-roi à Tanis; pendant que Sésac avait pris pour capitale Bubaste, Menkheperra demeurait à Thèbes, en sa qualité de grand prêtre d'Ammon.

C'est une princesse issue de la xx<sup>e</sup> dynastie, ou plutôt une princesse de la xxi<sup>e</sup> dynastie, établie à Tanis et plus proche de la Palestine, qu'avait dû épouser le roi Salomon<sup>2</sup>. L'Écriture, comme nous l'avons déjà remarqué<sup>3</sup>, ne nous dit pas autre chose sur le beau-père de Salomon, sinon qu'il prit Gazer sur les Chananéens et la donna en dot à sa fille<sup>4</sup>; les documents égyptiens ne nous ont jusqu'ici rien révélé qui nous permette de déterminer avec une pleine certitude le nom de ce Pharaon.

Sésac régnait déjà en Égypte avant la mort de Salo-

pero le nie, dans la *Revue historique*, septembre 1879, p. 144. Fr. Lenormant fait de même, dans son *Histoire des peuples de l'Orient*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, p. 338. M. Maspero admet d'ailleurs, dans son *Histoire des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., l'origine sémitique de la famille de Sésac, et c'est là le fait important dans cette question. « C'était bien une famille sémite, dit-il, p. 339, que le hasard des événements portait jusqu'au trône d'Égypte : malgré sa longue résidence sur le sol de sa patrie adoptive, elle n'avait perdu ni le souvenir de son origine ni la mémoire de ses dieux nationaux. » Fr. Lenormant admet aussi que la famille de Sésac était d'origine assyro-babylonienne. *Loc. cit.*, p. 337. Dans la 4<sup>e</sup> édit. de son *Histoire*, p. 339, M. Maspero dit que la famille de Sésac était libyenne d'origine.

<sup>1</sup> Pisebkhan est aussi appelé Psinakhès et Psousennès.

<sup>2</sup> I (III) Reg., III, 1.

<sup>3</sup> Voir ce qui a été dit plus haut à ce sujet, p. 266, 268-269.

<sup>4</sup> I (III) Reg., IX, 16. Voir plus haut, p. 269.

mon<sup>1</sup>. L'historien sacré nous apprend que ce roi d'Égypte accueillit à sa cour un sujet de Salomon, Jéroboam, qui était allé chercher auprès de lui refuge contre la colère du fils de David<sup>2</sup>.

L'accueil fait à Jéroboam indique chez les pharaons un changement de politique. Ce que nous avons raconté plus haut en explique suffisamment la cause : l'avènement d'une nouvelle dynastie usurpatrice, différente de celle avec laquelle s'était allié Salomon, avait produit d'autres intérêts. « Par là, dit Mariette, nous devinons les motifs qui purent engager Scheschonk à déclarer la guerre à celui qui était à la fois le compétiteur de Jéroboam et le fils de Salomon, c'est-à-dire le propre neveu de l'un de ces rois Tanites qu'il avait lui-même (usurpateur) détrônés<sup>3</sup>. »

Jéroboam qui, du temps de Salomon, avait trouvé son intérêt à exploiter la malveillance du pharaon contre la race de David, l'y trouva plus tard bien davantage encore, lorsque, devenu roi des dix tribus du nord, il eut à défendre son nouveau royaume d'Israël contre le fils de Salomon, Roboam, à qui il avait arraché ainsi la plus grande partie de son héritage. Aussi ce fut sans doute à son instigation et par ses conseils que Sésac entreprit sa campagne contre le royaume de Juda.

Dieu permit les ravages exercés par les Égyptiens contre les tribus du sud pour les punir de leurs infidélités, mais la rivalité de Jéroboam et de Roboam et l'intérêt qu'avait le roi d'Égypte à maintenir des rapports faciles avec l'Asie antérieure furent le moyen dont la Providence se servit pour attirer le Pharaon dans la Palestine méridionale et pour lui faire exécuter ainsi ses vengeances contre son peuple.

Le troisième livre des Rois se contente de mentionner

<sup>1</sup> I (III) Reg., XI, 40.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 263, note 2.

<sup>3</sup> Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1882, t. I, p. 172.

l'invasion de Sésac et ses exactions<sup>1</sup>; le second livre des Paralipomènes est plus explicite et nous fournit quelques détails précieux : « La cinquième année du règne de Roboam, y lisons-nous, Sésac, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem, parce qu'elle avait péché contre Jéhovah, avec douze cents chariots et soixante mille cavaliers, sans compter une multitude innombrable qui l'avait accompagné d'Égypte, Libyens, Sukiens et Éthiopiens. Et il prit les villes fortes de Juda, et il arriva jusqu'à Jérusalem. Or le prophète Séméi se rendit auprès de Roboam et des princes de Juda qui s'étaient rassemblés à Jérusalem, fuyant Sésac, et il leur dit : « Voici ce que dit Jéhovah : Vous m'avez abandonné, et moi je vous ai abandonnés aussi entre les mains » de Sésac. » Et les princes d'Israël et le roi s'humilièrent et ils dirent : « Juste est Jéhovah. » Et quand Jéhovah vit qu'ils s'humiliaient, sa parole se fit entendre à Séméi et il lui dit : « Parce qu'ils se sont humiliés, je ne les perdrai » pas complètement, mais je leur donnerai un peu de secours, et toute ma colère ne s'épanchera pas sur Jérusalem par la main de Sésac; ils lui seront cependant asservis, » afin qu'ils sachent quelle différence il y a entre ma domination et celle des rois de la terre. » Sésac, roi d'Égypte, monta donc contre Jérusalem et il prit les trésors de la maison de Jéhovah (c'est-à-dire du Temple) et les trésors de la maison du roi; il prit tout, avec les boucliers d'or qu'avait faits le roi Salomon<sup>2</sup>. »

Tel est le récit de l'auteur sacré. Il n'énumère pas ici quelles étaient les villes fortes prises par Sésac, mais il avait fait connaître un peu plus haut les noms des principales places de Roboam, et il est intéressant de les rapporter, parce que nous les retrouverons bientôt en partie nommées

<sup>1</sup> I (III) Reg., xiv, 25-27.

<sup>2</sup> II Par., xii, 2-9. — Sur les boucliers d'or de Salomon, voir plus haut, p. 397-398.

dans le bulletin de victoire du monarque égyptien : « Roboam, dit l'auteur des Paralipomènes<sup>1</sup>, résida à Jérusalem et il établit des places fortes en Juda; Bethléem, Étam, Thécué, Bethsur, Socho, Odollam, Geth, Marésa, Ziph, Aduram, Lachis, Azéca, Saara, Aïalon, Hébron, villes de Juda et de Benjamin, places fortes. »

Le vainqueur de Roboam nous a conservé le souvenir de sa campagne<sup>2</sup>, ainsi que nous l'avons déjà dit, sur les murs d'un temple d'Ammon à Karnak.

« Dans ces peintures, dit Wiseman, Sésac est représenté, suivant une image familière aux monuments égyptiens, tenant par les cheveux une foule de personnes agenouillées et entassées l'une sur l'autre; sa main droite est levée, et il s'apprête à les exterminer toutes d'un seul coup de hache d'armes<sup>3</sup>. Près de là, le dieu Ammon-Ra entraîne vers Sésac une foule de captifs, les mains liées derrière le dos. Si le premier groupe représente ceux qu'il extermina, on peut supposer que le second est l'image de ceux qu'il fit seulement ses esclaves, ou se contenta de subjuguier en les assujettissant à un tribut. D'après la promesse qui lui avait été faite, le roi de Juda devait se trouver dans le deuxième groupe, et c'est là qu'il nous faut le rechercher. Aussi, entre les rois captifs, nous en trouvons un dont la physionomie est parfaitement juive, ainsi que le remarque Rosellini.

<sup>1</sup> II Par., xi, 5-10.

<sup>2</sup> Sur cette campagne, voir A. Dedekind, *The expedition of Pharaoh Shishak against Palestine and especially against Jerusalem*, dans les *Actes du huitième Congrès international des Orientalistes tenu en 1889 à Stockholm*, iv<sup>e</sup> partie, in-8<sup>o</sup>, Leide, 1892, p. 193-199. D'après lui, p. 199, l'expédition eut lieu en 915 avant J.-C.

<sup>3</sup> Voir t. II, Figures 33 et 34, p. 556-557, et Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, Paris, 1845, in-f<sup>o</sup>, t. II, pl. 196 et 197, la représentation d'un roi faisant périr des prisonniers qu'il tient par les cheveux. De même dans Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, p. 332, 333, 367, etc.